

Parking

Il s'agit d'une aire de stationnement située sur la parcelle AZ 225, à droite du chemin d'accès, avant d'entrer dans le domaine.

Il est délimité :

- au Nord par la voie publique*
- sur les trois autres cotés par la parcelle AZ 226.*

Ce parking est situé un peu en retrait de la voie publique.

Il est clôturé coté voie publique par deux petits murets en mauvais état.

Le sol est goudronné et une place pour handicapé est matérialisée avec un marquage au sol ainsi qu'un panneau indicateur.

Côté Ouest, le parking est séparé de la vigne par un petit talus, surmonté d'une clôture grillagée avec piquets galvanisés.

Sur les côtés Sud et Ouest, le parking est séparé de la vigne par une haie de résineux.

Trois pylônes sont plantés coté Est :

- l'un à l'angle Sud Est avec caméra de vidéo surveillance*
- l'un au centre avec un projecteur*
- le dernier à l'angle Nord Est avec caméra et projecteur*





